



Liberté Égalité Fraternité

> Gestion des signaux liés aux prises en charge en Ile de France Bilan 2021 Dr Isabelle Nicoulet

Direction Veille et Sécurité Sanitaires - Département Réclamations Evènements Indésirables et Vigilances





Définitions

Evénement indésirable grave associé aux soins (EIGS) :

- Un événement indésirable grave associé à des soins réalisés lors d'investigations, de traitements, d'actes médicaux à visée esthétique ou d'actions de prévention est :
 - un événement inattendu au regard de l'état de santé et de la pathologie de la personne
 - dont les conséquences sont le décès, la mise en jeu du pronostic vital, la survenue probable d'un déficit fonctionnel permanent y compris une anomalie ou une malformation congénitale (article R1413-67 du CSP)
- **Evénement indésirable associé aux soins (EIAS)**: tout incident préjudiciable à un patient hospitalisé survenu lors de la réalisation d'un acte de prévention, d'une investigation ou d'un traitement (R. 6111-1 du CSP applicable uniquement aux ES, déclaration interne)





Définitions

Dysfonctionnements (EI)

Evénement : tout évènement ayant pour effet de menacer ou de compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être physique ou moral des personnes prises en charge ou accompagnées (L.331-8-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles applicable uniquement aux EMS)

Dysfonctionnement grave en ESMS: tout dysfonctionnement grave dans leur gestion ou leur organisation susceptible d'affecter la prise en charge des usagers, leur accompagnement ou le respect de leurs droits (L.331-8-1 du CASF applicable uniquement aux EMS)

Incidents graves de sécurité des systèmes d'information: Les établissements de santé et les organismes et services exerçant des activités de prévention, de diagnostic ou de soins signalent sans délai à l'agence régionale de santé les incidents graves de sécurité des systèmes d'information. Les incidents de sécurité jugés significatifs sont, en outre, transmis sans délai par l'agence régionale de santé aux autorités compétentes de l'Etat (Art. L. 1111-8-2 du CSP)





Définitions

Réclamations:

Doléance écrite émanant d'un usager ou de son entourage et mettant en cause la qualité du service rendu par un établissement de santé, un établissement ou service médico-social, ou un professionnel de santé (incluant les officines et les laboratoires).

Rédigée par courrier ou mail, elle doit être datée et non anonyme. Le professionnel ou établissement incriminé doit être identifié.





Processus de gestion des réclamations et El : 1) Réception, Analyse Signal, et Recueil Eléments

NB : ★Les cas critiques /sensibles font l'objet d'une concertation immédiate sous 24/48 heures

Signal établis sement PFR (point focal régional

Déclaration El EIGS EIAS sur SIVSS

Signal usager

Via l'usager, ou une institution Réception de la réclamation et enregistrement sur le SI-REC Analyse de criticité * (gravité, fréquence, criticité, reproductibilité) pour proportionner l'action de l'agence et la mobilisation respective DD/siège

Demande immédiate à l'Etab. compléments si besoin ARS

AR à l'Etab. avec attente analyse approfondie de l'Etab & propositions d'actions correctives sous 3 mois:

Prop. de se faire aider par la STARAQS

Demande à l'établissement de répondre aux griefs et de documenter certains points plus précis suite analyse DREIV sous 3 semaines.

AR au réclamant sur ses droits possibles et info sur mise en gestion (15 jours)



Si besoin => DD et DM et IRAS pour concertation suite à donner (sur pièces/sur place)





Processus de gestion des réclamations et El 2) Analyse, Instruction, Clôture

PFR = point focal régional STARAQS = structure régionale d'appui DM = direction métier DD = délégations départementales

Réponse de l'établissement (ou Eléments suite visite sur place)

Analyse ARS:

- Cohérence plan d'actions correctrices/ causes identifiées
- Compatibilité échéances
- Eventuelle saisie autres (Parquet, admin.)

Réponse Etablissement : Clôture et /ou suivi des actions

Réponse Etablissement : Clôture et /ou suivi des actions

Réponse finale au réclamant

Infos institutions Intégration SI Base QSPC Etudes...





Signaler un événement indésirable, c'est 10 minutes utiles à tous



Vous êtes un particulier

Vous êtes la personne concernée, un proche, un aidant, un représentant d'une institution (maire, directeur d'école), une association d'usagers ...

Vous êtes un professionnel de santé

Vous êtes un professionnel de santé ou travaillez dans un établissement sanitaire ou médicosocial (gestionnaire de risque, directeur d'Ehpad), ...



Vous êtes un autre professionnel

Vous êtes une entreprise ou un organisme exploitant fabricant, distributeur, importateur, mandataire, ...

Si vous avez des difficultés à identifier votre profil, cliquez sur Vous êtes un particulier





Pour démarrer le guidage, cochez la ou les cases correspondant à votre situation. Si vous avez un doute, cliquez sur l'info-bulle

Vous pensez que l'événement est lié à :

Questionnaire un produit à usage médical : ☐ Médicament / Vaccin (dont vaccin contre la Covid-19) (1) Matériel / Dispositif médical (1) Médicament à usage vétérinaire 👔 un autre produit : Produit / Substance de la vie courante (1) Produit cosmétique (1) Aliment non enrichi (i) Complément alimentaire / Aliment enrichi / Aliment destiné à l'alimentation de populations particulières (1) Produit de tatouage (1) □ Produit / Substance psychoactive (i) un acte médical ou un examen : □ Don de sang ou transfusion de sang (1) □ Don de gamètes, FIV, insémination artificielle, préservation de la fertilité (ⅰ) Examen d'imagerie médicale exposant à des rayonnements ionisants (1) □ Don ou greffe de moelle / d'organe ou don de lait maternel Radiothérapie ou curiethérapie Autre soin ou examen (i) Vous pouvez cocher un ou plusieurs éléments liés à l'évènement indésirable que vous souhaitez signaler.





Que Déclarer

A partir de cette liste vous faites votre choix qui peut être multiple vous serez orienté soit vers

- un formulaire de saisie
- Un autre lien
 - Complément alimentaire / Aliment enrichi / Aliment destiné à l'alimentation de population particulière : https://www.nutrivigilance-anses.fr.
- L'établissement ou le médecin qui signalera pour vous
 - Don de sang ou transfusion de sang
 - Don de gamètes, FIV, insémination artificielle, préservation de la fertilité
 - Examen d'imagerie médicale exposant à des rayonnements ionisants
 - Don ou greffe de moelle / d'organe ou don de lait maternel
 - Radiothérapie ou curiethérapie

96/10/2022





Vos informations personnelles Vos informations personnelles permettront éventuellement de vous recontacter pour obtenir des compléments sur l'évènement Nom *: Prénom: votre numéro sans espace Téléphone *: 01XXXXXXXXX le courriel permettra de vous envoyer Adresse électronique *: l'accusé de réception de votre mail@domaine.ext déclaration Adresse postale: Code postal / Commune *: Commune ou code postal Êtes vous la personne ayant présenté les symptômes ? * O Oui O Non





Informations sur la	personne exposée	^
Sexe * :	O M O F	
Date de naissance :	AAAA / MM / LL	
ou âge (réel ou estimé) :	An(s)	vous pouvez préciser si besoin l'âge en jours, semaines, mois ou années
Antécédents médicaux, sérologiques, psychiatriques, etc :	8000 caractère(s) restant(s)	merci de nous indiquer tout élément nous permettant de mieux comprendre l'état de santé habituel (par exemple allergies, maladies récentes)
	SSSS Editation (S) restaine(S)	
Antécédents d'abus ou de dépendance :		préciser consommation d'alcool ; tabac ; opiacés ; cannabis ; stimulants ; etcquantités consommées par jour et ancienneté
	8000 caractère(s) restant(s)	
Tentatives antérieures d'arrêt :	8000 caractère(s) restant(s)	dates, modalités, signes de sevrage éventuels, évolution
Désir d'arrêter ou de diminuer :	Oui O Non O Je ne sais pas	
Poids :	kg	vous pouvez préciser si besoin si il s'agit d'un poids en gramme ou en kg
Taille :	centimètre	veuillez saisir une taille en cm
Activité professionnelle :		y compris lycéens, étudiants
Situation familiale :	Sélectionner une réponse V	

La suite du formulaire concerne la description de l'évènement et de ses conséquences. Tous les champs ne sont pas obligatoires, merci de compléter le maximum d'informations. Vous serez recontacté si besoin.





Médicaments, substances ou autres produits à usage problématique (y compris traitements de substitution) 1

^	^		_	
			^	•

S'agit-il d'un: * :	O Medicament O Autre produit		
Motif de prise (effets recherchés) :			
Voie d'administration :		(i)	
Dose unitaire + dose journalière * :		(i)	
Date de début :			
ou date approximative :			
Date de fin :			
Mode d'obtention :			
Tolérance :			diminution de l'effet si utilisation de la même dose, ou augmentation des doses pour obtenir le même effet qu'au début
Temps passé pour l'obtention :		(i)	
Temps passé pour la consommation :			





Description de l'évènement

Description des circonstances et conséquences négatives de la consommation sur la santé 🍍 :

Par exemple : mal de tête ou nausées.

signes cliniques, durée. examens complémentaires, recherche produits (sang, urine. autre), traitement effectué...)

8000 caractère(s) restant(s)

- Consultation d'un médecin Passage dans un service d'urgences sans hospitalisation (retour à domicile) ☐ Hospitalisation (admission dans un service / au moins une nuit) □ Intervention médicale urgente (SAMU, pompiers...) ☐ Incapacité durable ou permanente avec perte d'une fonction telle que par exemple la vue, la motricité, la fonction d'un organe (insuffisance rénale), ... □ Décès
- ☐ Malformations ou anomalies liées à une exposition à un médicament avant la naissance (médicament pris par un des parents) ☐ Effet indésirable gênant mais ne correspondant pas aux situations listées cidessus

Précisions prise en charge :

Evolution: Autres médicaments pris sans usage problématique :

Prise en charge / gravité:

Avez-vous identifié des conséquences sur la vie familiale, professionnelle ou sociale (arrêt de travail, gêne sociale, invalidité, incapacité, perte d'emploi, isolement, rupture, ...):

-- Sélectionner une réponse --

O Oui O Non O le ne sais pas

veuillez préciser selon le ou les cas, le tvpe de consultation. la dated'hospitalisation, durée $d\epsilon$ la prolongation, une situation grave, une autre situation.

nom, posologie et ancienneté









_	Joindre un document
	(exemples : comptes-rendus,
	résultats d'analyses,) :

Parcourir	



~ -			4 - !	
$^{\prime}$	mm	ากก	エコロ	res
		121	11	1 -



8000 caractère(s) restant(s)







Votre déclaration concerne un événement indésirable lié à un acte médical ou à un soin

L'événement indésirable a eu des conséquences sur la santé de la personne concernée.

Tous les renseignements fournis seront traités dans le respect de la confidentialité des données à caractère personnel, du secret médical et professionnel.

Vos données personnelles sont protégées selon la législation en vigueur Hébergement (HDS) et transmission sécurisés

Pour saisir en ligne cliquer sur COMMENCER. Pour visualiser le formulaire cliquer sur MODELE.

PRÉCÉDENT

MODÈLE DU FORMULAIRE

COMMENCER





₿ E

Evènement

Date de début * :			date de survenue de l'événemen indésirable
Date de fin :			date de fin éventuelle, dan. l'hypothèse où il n'y a plus d'évolution
Département de survenue * :	Sélectionner une réponse	~	
Code postal / commune de survenue :	Commune de survenue		
Région de survenue :	Sélectionner une réponse	~	
Précision sur le lieu de survenue :			toute précision que vous jugerez utilo sur le lieu où est survenu l'évènemen (domicile, établissement de santé)
Type de l'évènement * :	Événements indésirables associés aux soins	~	
	Par exemple : mal de tête ou nausées.	(i)	
Description de l'évènement * :			

8000 caractère(s) restant(s)





Comment déposer une réclamation ?

Vous devez **en premier lieu**, exprimer oralement votre mécontentement au responsable du pôle/service.

Adresser par écrit au professionnel de santé qui vous a pris en charge et/ou au Directeur de l'établissement :

Dans les établissements de soins dits «sanitaires» (hôpitaux, cliniques.) vous pouvez saisir en même temps la Direction de l'établissement et la commission des usagers (CDU) composée, entre autres, des représentants des usagers et des médiateurs. (médicaux et non médicaux).

Dans les établissements de soins et/ou d'accueil dits «**médico-sociaux**» (EHPAD, MAS, FAM, IME, ITEP), vous pouvez faire appel à une personne qualifiée. La personne qualifiée, sur demande de l'usager, accompagne bénévolement l'usager afin de lui permettre de faire valoir ses droits.

En médecine de ville y compris les centres de santé et dentaires, vous pouvez saisir l'ordre départemental du lieu d'implantation du professionnel mis en cause si un grief porte sur la déontologie médicale.





Comment déposer une réclamation ?

Via un formulaire disponible sur le site de l'ARS https://www.iledefrance.ars.sante.fr/comment-deposer-une-reclamation

ou via un mail ars-idf-signaux-sanitaires@ars.sante.fr ou ars-idf-signaux-medicosociaux@ars.sante.fr

ou un courrier voire un appel téléphonique 3977 (Maltraitance)

Evolution du dispositif attendu en fin d'année avec un accès au dépôt de plaintes via démarches simplifiées





Quantification des signaux

2021

1581 déclarations des établissements de santé ou médico-sociaux dont 99 impliquaient des vigilances et se répartissant :

- 430 EIGS,
- 320 EIAS
- 831 EI
- Déclarées à 37% par des établissements sanitaires et 63% par des établissements médico-sociaux.

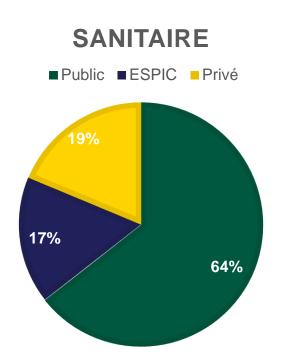
1621 réclamations qui se répartissent en 58% envers les établissements de santé, 40% médico-social et 2% le secteur ambulatoire (dentaire principalement)

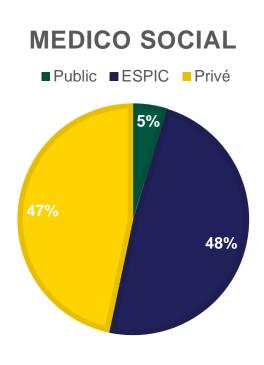
En 2022, ce même nombre de signaux a été atteint au 15 août, après avoir eu un doublement des réclamations à partir de l'affaire Orpéa, augmentation tant sur les PA que le sanitaire (SSR)





Provenance des déclarations EIGS









Etablissements déclarants

430 EIGS

Déclarations provenant d'établissements sanitaires publics et médico-sociaux privés

Qui déclare?

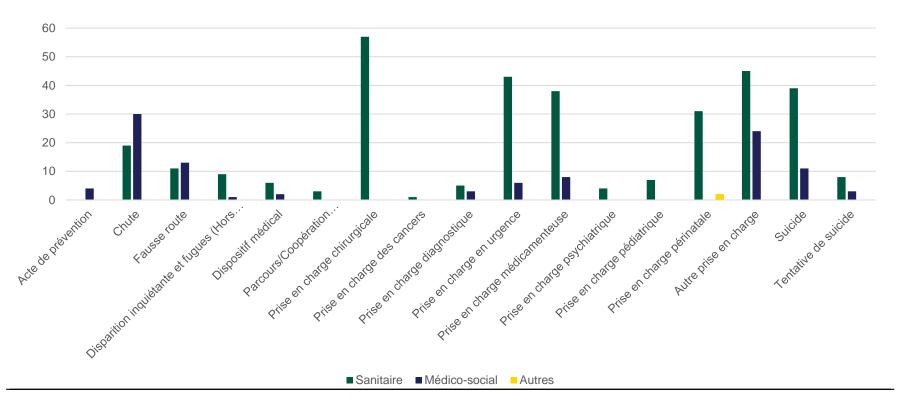
- Représentants de la structure (69%);
- Professionnels de santé (20%);
- Autres professionnels, principalement des cadres qualité-gestion des risques (11%).

1/09/22 CALASS Barcelone 21





SITUATION IDENTIFIEE



1/09/22 CALASS Barcelone

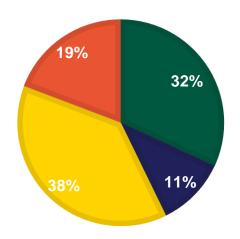




Contexte et conséquences

URGENCE DE LA PRISE EN CHARGE

■ Non urgent ■ Urgence différée ■ Urgence immédiate ■ Urgence relative

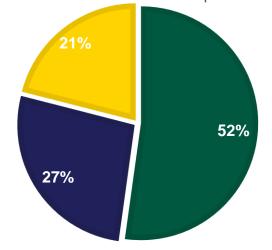


CONSEQUENCES



■ Mise en jeu du pronostic vital

■ Probable déficit fonctionnel permanent



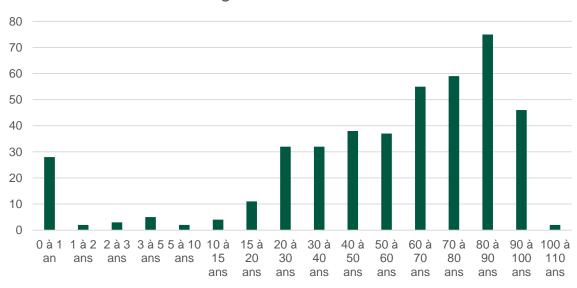




Qui est concerné

1 EIGS = 1 seule personne (96%). Des femmes dans 52% des cas

Age de survenue



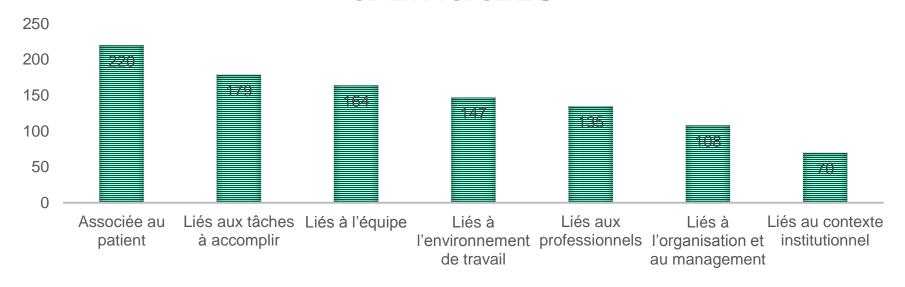
1/09/22 CALASS Barcelone





ANALYSE DES EIGS (278)

CAUSES IMMMÉDIATES ET PROFONDES IDENTIFIÉES



1/09/22 CALASS Barcelone

25





Les causes liées à l'équipe

Défaut d'information dans le dossier médical, défaut de communication entre professionnels, défaut de communication avec le patient ou ses proches, défaut d'encadrement ou de supervision, défaut de transmissions des alertes, répartition des tâches

Actions

Améliorer les transmissions ciblées,

Sensibiliser à la traçabilité

Réunions d'équipes et temps de passation d'information sanctuarisés (ciblées sur les point d'alerte)

Encadrement renforcé des nouveaux collègues (intérimaires)

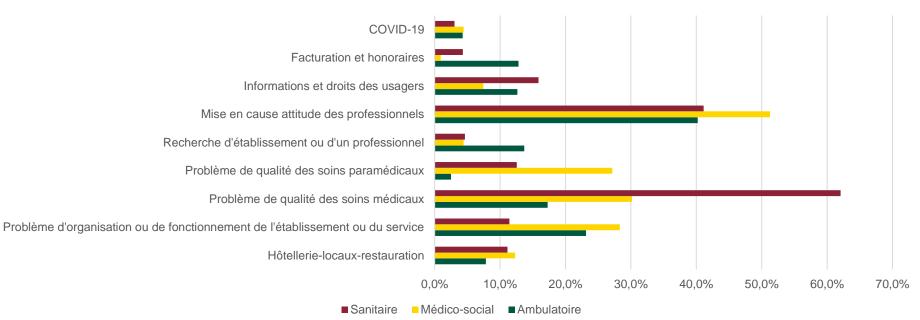
1/09/22 CALASS Barcelone





Réclamations (1621)

Répartition des griefs



1/09/22 CALASS Barcelone





Conclusions

On note des similitudes entre les griefs exprimés lors des réclamations (qualité des soins médicaux, attitudes des professionnels) et certaines causes profondes d'événements indésirables graves.

Dans les deux cas, l'analyse doit suivre une méthode permettant l'identification des causes immédiates et profondes et mener à des actions d'amélioration

Ce processus est parfois mal compris par les usagers qui attendent de l'ARS expertise et punition des établissements et des professionnels alors que la démarche vise à améliorer la qualité des prises en charge et d'éviter la reproductivité d'un événement.

Au niveau régional, une utilisation pour proposer des retex collectifs et des formations sur des thèmes spécifiques

Ces réclamations ainsi que les événements indésirables déclarés par les établissements participent à une cartographie des risques de chaque établissement qui est communiquée aux instances de certification ou d'évaluation externe.





PERSPECTIVES

Mise en place de groupes de travail sur la filière urgence, périnatale, suicide avec la participation de représentant d'usagers.

Poursuite des analyses sur les thématiques de la dialyse rénale, des maltraitances et de l'attitude des professionnels.

Objectifs discutés avec le national de fusion des deux outils de recueil des déclarations (SIVSS) et des réclamations (SIREC)

Amélioration des outils dans une perspective de suivi et d'analyse

Ouverture d'un portail des réclamations au même titre que le portail des déclarations